

Message reçu le 14 février 2022 à 14h16 :

Auteur:

MACKE Jean-Marie

Messagerie:

mairie.rely@wanadoo.fr

Sujet:

parc éolien de Lingham

Message:

Je soussigné Jean-Marie MACKE, Maire de Rely, vous informe de notre totale opposition au projet d'installation de 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Lingham.

En effet, la commune de Rely n'est pas contre l'éolien puisque nous avons deux éoliennes en service depuis plus de 10 ans.

Mais nous sommes farouchement opposés à ce projet, car la commune de Lingham fait preuve d'égoïsme, de mépris, de désinvolture par rapport à sa voisine Rely.

En effet, il y a bientôt 20 ans, nouvel élu à Rely, j'ai été contacté par Enertrag pour l'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Rely, le long du chemin communal dit chemin de Théroouanne.

Comme le chemin de Théroouanne est la limite séparative entre nos deux communes, j'ai proposé à Monsieur Courouble, Maire à l'époque, de partager ce projet : 2 éoliennes à Rely, 2 éoliennes à Lingham.

Il m'a dit « C'est super, c'est gentil, c'est bien pour la solidarité entre nos villages ».

Et 20 ans plus tard, Lingham souhaite implanter 4 éoliennes à proximité de Rely, sans se soucier de Rely, c'est quand même intolérable, inadmissible compte tenu de ce que j'ai fait il y a 20 ans.

A l'époque, on m'a dit et je le répète, c'est formidable.

Pour la solidarité entre nos communes, à ce jour, il me semble qu'à Lingham on a tout oublié. Pour eux à ce jour c'est tout pour nous, rien pour vous.

Alors oui nous sommes résolument contre ce projet. Le conseil municipal de Rely va délibérer dans ce sens. Ce projet aurait dû être partagé entre nos deux communes comme cela avait été fait il y a 20 ans.

Monsieur le Maire, le conseil municipal de Lingham et sa population porteront pour toujours, si le projet se réalise, le souvenir de leur mépris, la désinvolture et le manque de solidarité intercommunale.

Message reçu le 23 février 2022 à 12h55 :

Auteur:

Nicolas Roubaud

Sujet:

Enquête publique Lingham 2

Message:

Bonjour,

Je souhaite donner mon avis sur le projet éolien dans la commune de Lingham. Je trouve ce projet très volontaire et à l'attente des enjeux de nos jours.

En février 2022 lors de la tempête, nous avons pu remarquer que le nucléaire n'a pas eu besoin de fonctionner durant un laps de temps, l'énergie du vent fournissait suffisamment l'électricité.

Ainsi, dans un avenir très proche, l'idée de remplacer les énergies fossiles par les ENR est une réalité.

Je suis pour ce projet éolien.

Très cordialement,
Nicolas ROUBAUD

Message reçu le 28 février 2022 à 17h17 :

Auteur :

Audrey PAYRAT

Sujet :

Enquête Publique de Lingham 2

Message :

Bonjour,

Je suis favorable au projet éolien de Lingham 2, je trouve que nous manquons d'énergies vertes et que cela serait un plus pour la commune.

Bonne journée,
Audrey PAYRAT

Message reçu le 28 février 2022 à 17h22 :

Auteur :

Alban GARNIER

Sujet :

Observation Parc éolien de Lingham 2

Message :

Bonjour,

Ayant moi-même des attaches fortes dans la région, je suis favorable à ce projet éolien. Ce futur parc est extrêmement bénéfique pour les communes d'implantation et pour nos générations futures. Il participe aux ambitions énergétiques posées par l'Etat.

Je lui souhaite bon vent.

Message reçu le 28 février 2022 à 17h32 :

Auteur :

EF

Sujet :

PARC EOLIEN LINGHEM 2

Message :

Ce parc est une chance pour notre département de continuer la transition vers les énergies renouvelables

Message reçu le 1er mars 2022 à 17h21 :

Auteur :

Nathaniel

Sujet :

Projet éolien de Linghem 2

Message :

A l'attention du commissaire enquêteur du projet éolien de Linghem 2:

Habitant des Hauts-De-France mais également soucieux du développement des ENR, concerné par l'évolution de nos campagnes et amoureux de notre belle région, je me permets de vous soumettre mon avis sur ce projet.

Ce dossier comportant 5 éoliennes en bordure de l'A26 parait construit et intégré avec bon sens autour de cet axe autoroutier.

En outre de participer à la production d'ENR, au mix énergétique français et à la création d'emplois pérennes sur notre territoire, ce projet est porté par une société Française.

Je suis ainsi favorable à ce projet qui comprend et respecte notre territoire.

Sincères salutations,

ND

Message reçu le 1er mars 2022 à 17h29 :

Auteur :
Nathaniel

Sujet :
Projet éolien de Lingham 2

Message :
*correctif = 4 éoliennes

A l'attention du commissaire enquêteur du projet éolien de Lingham 2:

Habitant des Hauts-De-France mais également soucieux du développement des ENR, concerné par l'évolution de nos campagnes et amoureux de notre belle région, je me permets de vous soumettre mon avis sur ce projet.

Ce dossier comportant 4 éoliennes en bordure de l'A26 parait construit et intégré avec bon sens autour de cet axe autoroutier.

En outre de participer à la production d'ENR, au mix énergétique français et à la création d'emplois pérennes sur notre territoire, ce projet est porté par une société Française.

Je suis ainsi favorable à ce projet qui comprend et respecte notre territoire.

Sincères salutations,
ND

Message reçu le 5 mars 2022 à 12h38 :

Auteur:
Gilles Watelle

Sujet:
Eoliennes de Lingham

Message:

Personnellement je suis en adéquation avec Monsieur Xavier Bertrand qui prône l'arrêt des installations dans notre région

ça suffit nous avons ASSEZ donné.

Quand je me rends compte que les éoliennes installées sur notre secteur depuis quinze ans vont être remplacées par des modèles plus puissantes et du coup plus hautes (+ 50m) et ceci sans enquête publique je vous mets en garde contre l'acceptation de ce projet

Je dis donc STOP Gilles Watelle riverain de ces monuments ruinant notre cadre de vie.

Message reçu le 11 mars 2022 à 20h46 :

Auteur :

Maryse Kmiécik

Sujet :

Projet éolien Lingham2 Avis défavorable

Message :

Lingham 2 : un projet éolien de plus! Cela va-t-il s'arrêter un jour?

Je m'inquiète pour les habitants de ce village, l'éolienne la plus proche est à 690m des habitations. Que dire des nuisances sonores, visuelles (éoliennes de 150m), stroboscopiques...

L'impact sur la biodiversité sera aussi évident, que ce soit sur l'avifaune, en période de reproduction, de migration mais aussi sur les chiroptères : 9 espèces dont 6 présentent une sensibilité forte à très forte à l'éolien. Le Museum d'Histoire Naturelle de Paris a déjà sonné l'alarme pour certaines espèces. Ce ne sont pas les compensations ou bridage qui régleront le problème.

L'éolienne E2, située à 132m de lisières de boisement ou de haies, devrait être supprimée. Ces éoliennes auront un impact évident sur les nombreux monuments classés ou inscrits des environs. Aura-t-on encore envie de gravir le terril d'Auchy-au -bois, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, pour accéder au belvédère et observer le paysage ! Sur 360° on ne verra bientôt que des éoliennes.

Sur beaucoup de photomontages, l'impact des éoliennes existantes de la Motte est minimisé, ces éoliennes sont visibles de très loin alors que leur hauteur n'est que de 130m. L'impact réel si ce projet se réalise sera tout autre.

Les communes de Rely (principalement) mais aussi Ligny-Lès-Aire seront bientôt encerclées. Les angles de respiration le prouvent.

C'est sûr qu'en cette période de crise, on s'inquiète encore plus pour l'énergie, certains sont encore plus favorables à l'énergie éolienne (qui est loin d'être « verte ») mais malheureusement ce développement éolien ne respecte pas la biodiversité, le cadre de vie des habitants et leur santé, les paysages.

On parle de crise énergétique mais aussi de pénurie alimentaire. Il est inquiétant de constater que de plus en plus de surfaces agricoles sont bétonnées et que dans les compensations il est prévu de transformer des zones de cultures en surfaces prairiales! L'idéal serait de consommer moins d'énergie et d'isoler mieux les habitations...

Je suis effarée des observations d'un certain élu faisant reproche de désinvolture, de manque de solidarité intercommunale... ce qui prouve bien que pour les élus seules comptent les retombées financières d'un projet éolien. J'ajouterai cependant que le reproche ne doit pas être fait à la population ce n'est pas elle qui est à l'initiative du projet !

Monsieur le Commissaire Enquêteur, j'émet un avis défavorable à ce projet de Lingham 2, la région est déjà saturée en éoliennes.

Message reçu le 11 mars 2022 à 23h32 :

Auteur :

Association Pour l'Avenir de nos Campagnes

Adresse de messagerie :

Pourlavenirdenoscampagnes@outlook.fr

Sujet :

Saturation et exaspération

Message :

On ne compte plus les enquêtes publiques et les projets alors même que la région Hauts de France représente 30% de la capacité installée en éolien et que les territoires où il se déploie sont très limités...d'où la transformation de nos villages en véritables friches industrielles...rien ne résiste, ni la biodiversité, ni le patrimoine et encore moins les riverains qui souffrent de plus en plus des nuisances sonores de ces multiples installations.

Le gouvernement avait pourtant évoqué le problème de la saturation mais les implantations anarchiques continuent, chaque village a au moins un parc éolien voire deux ou trois pour certains, ce qui donne une succession d'éoliennes industrielles qui dénature la campagne. Responsabilité des maires et des élus, nous nous en souviendrons...

Les maires n'en n'ont jamais assez, ils les réclament même, sans jamais se soucier de l'avis de leur population...à l'instar du maire de Rely qui se désole de ne pas profiter des subsides, des miettes que voudront bien lui octroyer les sociétés d'éoliennes. Pourtant si l'on fait les calculs, vu que la TICPE représente aujourd'hui 40% du litre d'essence, on aurait pu en payer des impôts à la commune avec les économies que l'on ferait à la pompe.

On nous parle de transition énergétique, de préserver la planète, et pourtant entre 2006 et 2019 de nombreuses espèces de chauves souris sensibles à l'éolien ont vu leur population décroître.

« Les chercheurs ont analysé les données prélevées par quelques 412 participants bénévoles entre 2006 et 2019 sur près de 7 000 sites en France, que ce soit au cours de circuits routiers, pédestres ou en point fixe. Que nous disent les tendances ? Sur les 6 espèces communes dont les données d'observations sont suffisantes pour déterminer les tendances temporelles, trois sont dans un état critique flagrant : la Sérotine commune qui a perdu 30% de ses effectifs, la Pipistrelle de Nathusius amputée de 46 % de ses congénères et enfin la Noctule commune, la plus mal en point, accusant une diminution de 88%... »

Les pales peuvent atteindre 300km/h, certaines descendent à 13m du sol, nombre d'entre elles sont placées à moins de 200m des boisements, distance préconisée par EUROBATS mais non respectée, les suivis de mortalité ne sont pas effectués ou faussés car c'est la société qui en a la charge, une absence totale de neutralité donc...et bien sûr on cite toujours la même étude Kelm qui démontrerait qu'une distance de 50m des haies ou boisements est suffisante.

Le commissaire enquêteur pourrait-il demander à la société de produire cette étude en annexe du mémoire de réponse, que l'on puisse en prendre connaissance.

Merci.

Une autre question, vous parlez de bridage, en quoi consistera t'il, arrêt ou ralentissement des éoliennes. Finalement pour le bridage relatif aux chiroptères quels seront les périodes et horaires, s'appliquera t'il à toutes les éoliennes?

Une autre question sur le bruit et les nuisances. Comment mesurez-vous les dépassements réglementaires, est-il vrai que c'est une médiane qui est prise en compte sur 24h et non tous les dépassements?

Cela signifierait que durant deux heures les éoliennes peuvent être « hors la loi » mais que si la médiane sur 24h est en accord avec la réglementation, alors les riverains doivent subir cela sans se plaindre, y compris quand cela a lieu la nuit. C'est ce qui semble se passer à Echauffour, quelle garantie alors avons nous concernant les nuisances sonores en tant que riverain? Où sont passées les recommandations de l'ANSES qui prévoyait une surveillance en continu comme pour les aéroports?

L'état cautionne des situations non réglementaires tout en pérorant sur l'acceptabilité...

Je ne parlerai pas des photomontages ni des études écologiques car on remarque que ce sont toujours les mêmes bureaux d'études qui travaillent sur les projets, quid de l'indépendance et de la neutralité...les voyants sont toujours verts, la belle affaire.

À l'heure où on nous parle de faire des efforts, il faudrait moins chauffer, moins se déplacer, en somme rogner sur les besoins primaires, on aimerait bien que le gouvernement en fasse aussi et se passe de certains « gadgets » inutiles comme ces éoliennes qui excepté faire grimper la dépendance au gaz, ressource rare et coûteuse, n'ont pas grand intérêt, ni sur le plan écologique ni sur le plan climatique.

Electricity map le démontre chaque jour un peu plus....

Vive le charbon allemand! Et ses 30000 éoliennes...

Association Pour l'Avenir de nos Campagnes

Message reçu le 12 mars 2022 à 18h03 :

Auteur :

jean-jacques marchand

Sujet :

projet éolien Lingham

Message :

Bonjour,

c'est NON pour cette énergie éolienne qui n'est ni performante ni écologique du tout.

Les éoliennes, il est désormais avéré, sont néfastes pour les humains habitant proches de même que pour les animaux.

Il nous faut réduire, c'est aisé et rapide, nos dépenses en électricité et dynamiser les nouvelles technologies nucléaires sans déchets. La guerre en Ukraine nous le force aussi.

Message reçu le 18 mars 2022 à 9h14 :

Auteur :
Claire Coupet

Sujet :
parc éolien Lingham 2 impact

Message :

Ce projet de parc éolien Lingham 2 soulève de nombreuses interrogations.

En effet, il y a de nombreux projets éoliens dans notre secteur (entre autres le projet éolien de la SEPE GENTIANE sur Blessy). Quels seront les impacts visuels et sonores de ce parc?

Le cumul de projets dans notre secteur doit nous rendre très vigilants.

Est ce que l'impact de tous ces projets et surtout le cumul des nuisances vis à vis de la faune, la flore, du bruit et du visuel ont été étudiés et intégrés à l'étude d'impact du projet?

De même, l'implantation de ces éoliennes à proximité immédiate du chemin de la Via Francigena, chemin médiéval de pèlerinage et prochainement classé à l'UNESCO ne nous semble pas en adéquation et nous inquiète.

Message reçu le 18 mars 2022 à 9h38 :

Auteur :

Sujet :
Parc éolien Lingham 2

Message :

Le projet de parc éolien Lingham 2 nous inquiète.

En effet, nous constatons qu'il y a de nombreux projets de parcs éoliens dans le secteur de Blessy et ses alentours.

Nous nous questionnons sur les impacts visuels et sonores de ce projet.

L'accumulation des nuisances (bruit, visuel) avec ces projets éoliens aura un impact sur la faune et la flore. L'étude a t'elle pris en compte tous ces éléments?

Enfin, l'installation de ces éoliennes à proximité immédiate du chemin de la Via Francegina, chemin médiéval de pèlerinage et prochainement classé à l'UNESCO nous semble néfaste. Ce chemin présente un grand intérêt culturel et est un atout touristique pour notre secteur. La mise en place de parcs éoliens sera à l'encontre de ce chemin médiéval.

Message reçu le 18 mars 2022 à 16h33 :

Auteur :

Carla Rossini

Sujet :

Enquête Publique Parc éolien Lingham 2

Message :

Bonjour

En ma qualité d'habitant du périmètre de l'Enquête Publique du parc éolien de Lingham 2 sur la commune de Lingham, je suis très favorable au déploiement des énergies renouvelables. J'ai pu longuement apprécier la lecture du dossier sur le site de la Préfecture.

Nous citoyens avons tous un rôle à jouer pour assurer le futur de nos enfants et de notre planète.

L'éolien a très précisément sa place dans le mix énergétique et électrique de la France, parce qu'il incarne le fleuron de la Transition Énergétique et de l'indépendance de la France. RTE l'a dernièrement reformulé dans ses scénarios. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, l'éolien est une source inépuisable.

Ce projet vient s'intégrer au parc éolien existant de manière harmonieuse. C'est une industrie propre et décarbonée qui s'installe sur notre territoire rural.

Message reçu le 18 mars 2022 à 17h14 :

Auteur :

Christophe

Sujet :

commentaire

Message :

Bonjour,

Le projet éolien sur Lingham correspond à la trajectoire de la France pour le développement d'énergies renouvelables et l'augmentation du parc éolien.

De même, le rapport RTE confirme la nécessité d'un mix énergétique entre l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables.

La construction d'énergies renouvelables tend aussi à assurer notre indépendance énergétique, permettant de mieux maîtriser les coûts.
